



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LEADER 2023-2027

GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne

FICHE PROJET

Rénovation de la maison de la réserve des Hauts de Villaroger : démolition, gros œuvre, renfort et sciage

Réf. appel à projet	AAP n°3.1 « Améliorer les capacités d'adaptation du territoire face aux changements climatiques »
Réf. objectifs	<i>Stratégique</i> : Faire mieux connaître la biodiversité, les ressources et milieux naturels pour mieux les valoriser et concilier les usages <i>Opérationnel</i> : Valoriser la biodiversité ; Améliorer la connaissance et la conciliation des usages des ressources naturelles

Date rédaction doc	10/12/2024	Planning prévisionnel projet	01/02/2025 au 31/07/2026
--------------------	------------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	Commune de Villaroger (Public)		
<input checked="" type="checkbox"/> Tarentaise	<input type="checkbox"/> Arlysère	<input type="checkbox"/> Maurienne	
<input checked="" type="checkbox"/> Dimension communale	<input type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input type="checkbox"/> SCoT	<input type="checkbox"/> Echelle GAL

DESCRIPTIF DU PROJET

Contexte

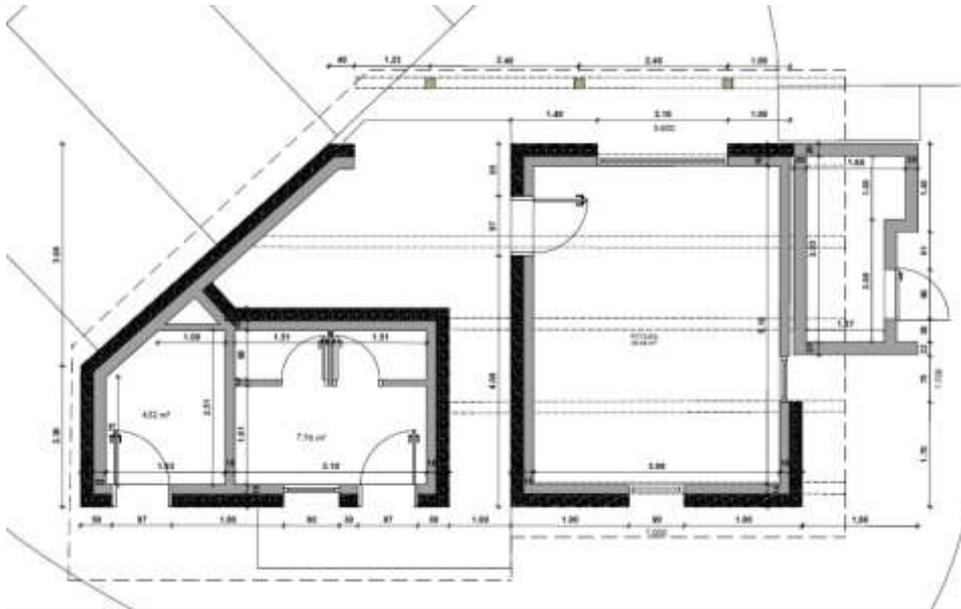
La commune de Villaroger, située en Haute Tarentaise, affirme dans la vallée son originalité par sa forte identité villageoise, son ancrage agricole, la taille et la qualité de ses espaces protégés. Parmi ceux-ci, qui recouvrent 95% de son territoire, se trouve la Réserve Naturelle Nationale des Hauts de Villaroger. La réserve s'étend sur 1062 ha au pied du Mont Pourri et 95% de sa surface appartient à la commune de Villaroger. L'ONF, gestionnaire de la RNN, et la commune travaillent en étroite collaboration pour assurer les trois raisons d'être de la réserve : protéger, gérer et sensibiliser. Pour ce dernier point, la commune met à disposition de la réserve une maison d'accueil. Ce bâtiment constitue la porte d'entrée officielle de la réserve et un point de passage obligé pour les différentes visites guidées et animations organisées par la réserve en été. C'est donc un outil essentiel pour mener à bien les missions de sensibilisation du public sur la réserve, en particulier en été.

Aujourd'hui toutefois, les caractéristiques du bâtiment ne permettent pas de remplir pleinement ce rôle de sensibilisation.

- Le bâtiment occupe une faible surface au sol mais plusieurs volumes extérieurs ne sont pas/peu valorisés. La surface d'exposition n'est donc que de 20m² ce qui ne permet pas d'accueillir des groupes ou un public scolaire. La projection de films n'est également pas possible.
- La scénographie actuelle n'est plus adaptée aux attentes du public : les panneaux comportent une part conséquente de texte rédigé de petite taille. Leur accrochage en hauteur les rend peu lisibles par des enfants.
- Le bâtiment actuel n'est pas clairement identifié comme étant un espace à visiter par les visiteurs venant du parking. Du fait de sa position légèrement en contrebas du parking et de sa porte peu visible car située sous un auvent, les visiteurs hésitent bien souvent à s'approcher et à rentrer dans le bâtiment.

- Actuellement le bâtiment n'est ouvert que 8 semaines en été, lorsqu'un agent d'accueil de la réserve est présent. Les visiteurs qui viennent à Villaroger en hiver – période où l'impact de la fréquentation sur la faune de la réserve est critique n'ont donc pas accès à cet outil de sensibilisation. De même, la maison de la réserve pourrait intéresser les visiteurs en juin ainsi qu'en septembre/ octobre, période où la réserve est accessible aux randonneurs.

Organisation actuelle du bâtiment :



Vue extérieure du bâtiment depuis la route d'accès au Planay et depuis le parking :



La commune de Villaroger franchit actuellement une nouvelle étape de son développement, par la création d'un pôle touristique qui inclut une nouvelle remontée mécanique de liaison avec la station des Arcs. La fréquentation de la commune est amenée à augmenter or la maison de la réserve est un outil essentiel pour sensibiliser les visiteurs aux enjeux de ce site exceptionnel. En effet faire comprendre au public les particularités et la fragilité des milieux et des espèces est un préalable

REPONSES AUX CRITERES D'EVALUATION

Prise en compte de la transition énergétique et écologique

Le projet contribue à protéger la biodiversité et les écosystèmes en sensibilisant le public amené à le fréquenter.

Par ailleurs, une démarche écoresponsable va être mise en place dans la réalisation des travaux. L'ensemble des déchets générés par la restructuration du bâtiment sera valorisé dans des filières de recyclage adaptées. Le travail avec des prestataires et fournisseurs locaux sera favorisé afin de réduire l'empreinte carbone du projet. L'utilisation de matériaux biosourcés comme le bois sera priorisée dans les finitions intérieures dans la mesure où son utilisation s'accorde avec la nouvelle scénographie. Lors de l'utilisation d'éléments bois à l'intérieur du bâtiment, une réflexion sera menée afin d'utiliser du bois bleu issu d'épicéas scolytés.

Valeur ajoutée par rapport à l'existant

Par rapport à l'existant, le projet va permettre :

- De proposer une exposition ludique, attrayante, qui soit un outil efficace de sensibilisation du public aux enjeux de la réserve.
- D'accueillir des groupes et en particulier des scolaires, public qui est actuellement peu présent sur la réserve.
- De diversifier les sites d'intérêt touristique de la commune de Villaroger et en particulier de proposer une activité accessible en été ainsi qu'en inter-saison.

Concertation, approche partenariale

Ce projet est identifié dans le plan de gestion de la RNN des Hauts de Villaroger. Il est piloté par le comité consultatif de la réserve naturelle. Présidé par le sous-préfet d'Albertville, ce comité regroupe les différents partenaires de la réserve :

- Administrations et établissements publics : DDT, DREAL, OFB, PNV, ONF, Gendarmerie
- Élus locaux,
- Partenaires scientifiques et associations agréés : CBNA, LPO Savoie, Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique, FNE Savoie, Vivre en Tarentaise, CEN.
- Propriétaires et usagers : éleveurs estivant sur la réserve, propriétaires fonciers, ADS, bureau des Guides des Arcs, CAF de Moutiers et Haute-Tarentaise, ACCA de Villaroger, fédération départementale des chasseurs de Savoie.

La communauté de communes Haute Tarentaise est également associée au projet du fait de ses compétences en termes de tourisme et d'accueil du public.

Lors du comité du 28 mai 2024, les membres du comité ont cadré et validé le projet. Un nouveau comité consultatif dédié à la rénovation de la maison de la réserve sera organisé le 11/12/2024 afin de permettre d'intégrer l'avis de l'ensemble des partenaires de la réserve dans le cadrage des prochaines étapes du projet.

Innovation

La volonté du comité consultatif est de proposer une expérience marquante et originale aux visiteurs. La restructuration du bâtiment permettra de mettre en œuvre une scénographie s'appuyant sur une approche sensorielle et poétique pour interpeller le visiteur. Ceci permettra de se démarquer des expositions naturalistes habituellement vues dans ce type de musée.

Suivi-évaluation envisagés

Le nombre de visiteurs accueillis dans la maison de la réserve, le nombre de scolaires ainsi que la satisfaction des visiteurs quant à leurs expériences seront suivis.

Effet levier de la subvention

La subvention LEADER est essentielle dans le plan de financement du projet. Peu d'aides publiques permettent en effet de financer des travaux d'investissement sur un bâtiment. L'aide LEADER est donc nécessaire pour atteindre un taux de financement permettant à la commune d'engager les travaux.

ASPECTS FINANCIERS

Type de dépenses

Investissement Fonctionnement Investissement & fonctionnement

Montant total prévisionnel (€ HT) : 54 000 €

Montant de dépenses éligibles présentées (€ HT) : 54 000 €

Plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL
74 %	26 %	100 %
40 000 €	14 000 €	54 000 €

Démolition et gros œuvre : 24 000 €.

Sciage et renforts : 30 000 €.